

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1207 Enseigner les sciences humaines			
Code	PEUN1B27SCIHU	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) Samir ABI (samir.abi@helha.be) HELHa Gosselies Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à doter les étudiants des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant notamment le focus sur des éléments spécifiques aux M1 et M2.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
 - 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
 - 3.3 Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école
 - 3.5 Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation...)
- Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**
- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même

Pour la formation géographique

- D'expliciter les éléments disciplinaires à mobiliser en M1 et M2 dans le cadre de l'exploration de l'espace, de l'occupation et l'utilisation du sol et des représentations de l'espace ;
- De développer des situations d'apprentissage dans la perspective d'acquis prévus dans le référentiel.

Pour la formation historique

- D'expliciter les éléments disciplinaires à mobiliser en M1 et M2 dans le cadre de l'exploration du temps, de son organisation et de la lecture de traces du passé;
- De développer des situations d'apprentissage dans la perspective d'acquis prévus dans le référentiel.

L'étudiant.e sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B27SCIHUA Volet historique 22.5 h / 1.5 C

PEUN1B27SCIHUB Volet géographique 22.5 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B27SCIHUA Volet historique 15

PEUN1B27SCIHUB Volet géographique 15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Epreuve intégrée

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique			
Code	6_PEUN1B27SCIHUA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects liés au temps de la Formation humaine et sociale - prévus par le référentiel des compétences initiales et le programme (vol. 3) de l'école maternelle (Ségec). La transposition didactique est indissociable des contenus abordés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir des activités adaptées aux classes maternelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'exploration du temps : le vocabulaire, les repères et les représentations du temps liés au vécu de la classe
- L'organisation du temps : antériorité, postériorité, simultanéité, chronologie, actualité, rythme
- La lecture de traces du passé
- Des habitudes de vie différentes : d'aujourd'hui et d'autrefois.

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques avec des moments de structuration des acquis.
 Travaux dirigés.
 Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des travaux et/ou exercices
 Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours.
 La présence active au cours

Sources et références

Tronc commun

Référentiel des compétences initiales.

Programme de l'école maternelle, volume n°3 - Ségec (Formation humaine et sociale)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents utilisés lors des séances de cours sur la plateforme ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur

- des productions en cours d'apprentissage (30 %)

- un examen écrit au cours duquel sur base d'une ou de plusieurs situation.s d'apprentissage, l'étudiant.e doit faire la preuve de sa maîtrise des éléments disciplinaires mobilisés et mettre en évidence les liens entre les activités et le prescrit (70 %)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Exe	70		

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique			
Code	6_PEUN1B27SCIHUB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Samir ABI (samir.abi@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au sein de l'unité d'enseignement (UE) Formation disciplinaire et didactique des sciences humaines, le cours de formation géographique vise à l'acquisition de concepts et de notions disciplinaires, didactiques et méthodologiques permettant aux étudiants de développer et/ou d'approfondir les compétences visées.

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects liés au temps de la Formation humaine et sociale - prévus par le référentiel des compétences initiales et le programme (vol. 3) de l'école maternelle (Ségec). La transposition didactique est indissociable des contenus abordés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les notions indispensables (bases théoriques, savoir-faire, vocabulaire spécifique, nomenclature, notions) permettant d'enseigner les aspects liés à l'espace de la Formation humaine et sociale prévus par le référentiel des compétences initiales et le programme (vol. 3) de l'école maternelle (Ségec).

Acquérir une méthode de travail scientifique : rendre l'étudiant capable d'effectuer des recherches personnelles, de vérifier des informations, de chercher et construire un matériel didactique adapté.

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Exploration de l'espace en partant de son milieu de vie (repères spatiaux) : se repérer, se déplacer et (se) situer.

Organisation et occupation de l'espace : description de paysage, composantes naturelles et humaines d'un milieu, les fonctions liées à l'occupation du sol.

Représentations de l'espace : le passage de l'observation directe à des représentations de l'espace en 2 et 3 dimensions (plan et maquette).

Vocabulaire spatial et vocabulaire spécifique.

Lecture de cartes, graphiques, documents photo et documents textes.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, prise de notes.

Construction d'outils.

Exercices avec des moments de structuration.

Travaux en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant-e-s auront la possibilité avant, pendant et après le cours d'interagir avec l'enseignant et de poser des questions afin de clarifier les notions incomprises ou de mieux maîtriser certaines compétences. Des corrections annotées et/ou collectives des travaux et/ou exercices auront lieu durant les séances de cours. A la demande de l'étudiant-e et en fonction de la disponibilité de l'enseignant, un entretien individuel en vue d'une remédiation peut être organisé.

Sources et références

Fédération wallonie bruxelles (2020). Référentiel des compétences initiales - Tronc Commun.

SEGEC (2023). Programme de l'école maternelle. Volume 3.

Atlas

Les ouvrages disponibles à la bibliothèque de la HELHa de Braine-le-Comte en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de la géographie en primaire tels que Eveil & moi, Empreinte, ...(liste non exhaustive)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports qui seront mis à la disposition des étudiant-e-s sur la plateforme ConnectED sont : la présentation en power point du cours, des vidéos, des représentations de l'espace (photographies, cartes, etc.), des fiches pratiques, des exercices, des articles, des références bibliographiques et webographiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en deux évaluations disciplinaires composées d'épreuves portant respectivement sur les volets historique et géographique dispensés dans l'unité. Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune. La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'unité d'enseignement. (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Cependant, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).